Congés éco-solidaires ...mode d'emploi :

1. Vous décidez au sein de votre établissement de faire profiter vos salariés d'un congé éco-solidaire.

2. Vous informez vos salariés sur la mise en place de ce dispositif au sein de votre structure.

3. Vous contactez Cybelle Planète pour convenir d'une date et d'une destination en fonction de vos objectifs, de ceux des salariés, et des besoins ou disponibilités des missions.

4. Vous signez une convention de partenariat avec Cybelle Planète.

5. Cybelle Planète vous accompagne jusqu'au jour du départ en mission.

6. Dès que la mission sera terminée nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal pour que vous puissiez bénéficier de la déduction d'impôts correspondante.

Cybelle Planète . 4 Plan des castors . 34750 Villeneuve Les Maguelone . 04 67 60 30 15 . info@cybelle-planete.org
www.cybelle-planete.org